WILLIAMS, M'me JOS.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Royale, [illegible], Ferdinand et Port, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 145; le dit lot No. 10 mesure 26 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 138 pieds.

WILSON, M'me CHARLES—Taxe de 1881, montant à $1 88
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Presse, St. Claude et Magistrat, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 398; le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue St. Ferdinand, sur une profondeur de 120 pieds.

WILTZ, P. S. [illegible] DE FERIN.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Pauline, Indépendence et Marais, désignés comme lots Nos. 4 à 7 de l'ilet No. 408; les dits lots Nos. 4 à 7 mesurent 124 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 120 pieds.

WILLIAMS, V've G. A.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Port, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 609; le dit lot No. 16 mesure 28 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 106 pieds.

WILLIS, L.—Taxe de 1881, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Montre, Claiborne et Robertson, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 657, les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 57 pieds de face à la rue Désiré sur une profondeur de 120 pieds.

WOODBERRY, GEO. W.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Léonidas et Stephen Girard, désigné comme l'ilet No. 3231; le dit ilet mesure 270 pieds de face sur 320 pieds de profondeur.

WOOD, JAS.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le bayou St. Jean, partie d'en bas, désigné comme lot No. 31; le dit lot No. 31 mesure 250 pieds de face au bayou St. Jean sur 319 pieds de profondeur.

WOOD, JAS.—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le bayou St. Jean, partie d'en bas, désigné comme lot No. 32, le dit lot No. 32 mesure [illegible] pieds de face au bayou St. Jean sur [illegible] pieds de profondeur.

WOOD, JAMES—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de [illegible] ensemble avec les améliorations qui s'y [illegible] situé dans le troisième district de la [illegible] Nouvelle-Orléans, borné par le Bayou St. Jean (partie d'en bas), désigné comme lot No. [illegible], le dit lot No. 33 mesure 520 pieds [illegible] au Bayou St. Jean sur une profondeur de [illegible] pieds.

WOOD, JAMES—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre [illegible] avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Port, Lafayette, St. Claude et M[illegible] désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Port sur une profondeur de 120 pieds.

WOLF, JOHN—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mandeville, Villeré, Espagne et Urquhart, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 514; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 90 pieds. Le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Mandeville et Villeré.

WEBSTER, J. H.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Lesseps, Chartres et Royale, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 130; le dit lot No. 17 mesure 26 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 115 pieds.

WELY, PETER—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Lafayette, Port et Robertson, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 648; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.

WOODWORTH, E.—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Indépendance, Congrès, Claiborne et Prosper, désigné comme l'ilet No. 798.

WORTELING, SUC. WM.—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pologne, Lesseps, Célestine et Génie, désigné comme l'ilet No. 597.

WOLF, M.—Taxe de 1881, montant à 3c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mathilde, Alexandre, Plaisir et Ne Plus Ultra, désignés comme deux lots de l'ilet No. 2246.

WYNN, ROBERT.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Bagatelle, Lot et Magistrat, désigné comme un lot de l'ilet No. 1374, le [illegible] lot mesure 64 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

WYNN, ROBETT—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Alexandre, Mathilde, Force et Vertu, désigné comme l'ilet No. 1369, et mesure 341 pieds de face à la rue Alexandre sur une profondeur 331 pieds.

WYNN, ROBERT—Taxe de 1881, montant à 3c
Une moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Mathilde, Alexandre, Liberale et Force, désignée comme la moitié de l'ilet No. 1142; et mesure 341 pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 119 pieds.

WYNN, ROBERT—Taxe de 1881, montant à 3c
Une moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mathilde, Alexandre, Vertu et Magistrat, désigné comme la demi de l'ilet No. 1230; et mesure 341 pieds de face à la rue Mathilde sur une profondeur de 119 pieds.

WYNN, R. ET DE BUYS.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Joséphine, St. Ferdinand, Port et Célestine, désigné comme l'ilet No. [illegible].

WYNN, HENRY W.—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Indépendance, Magistrat et Lot, désigné comme l'ilet No. 1[illegible], et mesure 241 pieds de face sur une profondeur de 197 pieds.

WYNN, HENRY W.—Taxe de 1881, montant à 3c
Dix-neuf certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Indépendance, Magistrat et Lot, désignés comme 19 lots de l'ilet No. 1401, et mesure 307 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 218 pieds.

WEIGEL, JNO.—Taxe de 1881, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, François, le canal Marigny et la rue Industrie, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 1368; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 125 pieds de face sur 125 pieds de profondeur.

WILLMER, [illegible] PHILIP—Taxe de 1881, montant à $1 20
Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue de Londres, les rues Habana, Duels et Industrie, désignés comme 15 lots de l'ilet No. 1560.

WINGRAVE, J[illegible]—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Gired et Robertson, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 614; le dit lot No. 10 mesure 28 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 104 pieds.

YOUNES, JNO.—Taxe de 1881, montant à 60c
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue de Paris, les rues Bruxelles, Duels et Industrie, désignés comme 5 lots de l'ilet No. 2576.

ZANDERS, P. A.—Taxe de 1881, montant à 30c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Désiré, Solidelle et Joséphine, désignés comme 4 lots de l'ilet No. 665, et mesurent 120 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 120 pieds.

ZENON, FAUSTIN.—Taxe de 1881, montant à $1 05
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St. Bernard, Antonia et Célestine, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 906; le dit lot No. 23 mesure 31 pieds de face à la rue Joséphine sur 150 pieds de profondeur.

ZENON, HILAIRE.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Lot et Espérance, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1666; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 100 pieds.

ZENON, OZAMA.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Trésor, Bagatelle et Abondance, désigné comme un lot de l'ilet No. 1926; le dit lot forme l'encoignure des rues Union et Trésor.

ZOUADY, JACOB—Taxe de 1881, montant à $1 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Génie et Libérale, désigné comme lot No. 34 de l'ilet No. 1066; le dit lot No. 34 mesure 28 pieds de face à la rue Bagatelle sur 128 pieds de profondeur.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur, et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelqu'enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation, pour du comptant en monnaie légale des Etats Unis, et la propriété vendue sera réintégnable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

P. L. BOUNY,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Inférieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, [illegible] DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures a. m. samedi, le 12ème jour de juillet, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes accessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'accessement de la dite année, et la propriété foncière, accessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

PETIT, ATHANASE—Taxe de 1881, montant à $13 60
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Lyon et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'ilet No. 287; les dits lots Nos. 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent, chaque, 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 14 forme l'encoignure des rues Camp et Bordeaux et le lot No. 22, forme l'encoignure des rues Camp et Lyon; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 65 pieds de face à la rue Lyon sur une profondeur de 120 pieds.

Le dit jour de vente, je vendrai telle portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur et dans le cas qu'il ne désignerait pas de propriété suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété spécifiée, de n'importe quel débiteur, à quelqu'enchérisseur que ce soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite sans estimation, pour du comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et propriété vendue sera réintégnable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans, Bureau No. 34, rue Union.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES —PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi le 5ème jour de juillet, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes accessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement, et tous les frais.

Les noms des débiteurs délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'accessement de la dite année, et la propriété foncière accessée à chacun, pour être offerte en vente sont comme suit, à savoir:

[illegible]—Taxe de 1881, montant à [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Humanité, Delery, Tricou et Bénéfice, désigné comme un lot de l'ilet No. 2046, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Humanité sur une profondeur de 160 pieds.

DE ARMAS, CARMEN—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bénéfice, Délery, Tricou et Humanité, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 2046; le dit lot No. — mesure 30 pieds de face à la rue Bénéfice sur une profondeur de 160 pieds.

DEVATY, ARMANT—Taxe de 1881, montant à 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, terre de la prairie en face du chemin de Gentilly.

DILLON, V've MARTIN—Taxe de 1881, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 501, le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Antonia sur une profondeur de 128 pieds.

DICK, [illegible]—Taxe de 1881, montant à $1 05
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, St. Antoine, Bagatelle et Célestine, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1028; le dit lot No. 10 mesure 53 pieds de face à la rue Génie sur une profondeur de 128 pieds.

DIXON, DANIEL—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Force et Vertu, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 1205; le dit lot No. — mesure 72 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

DIDIER, GASPAR—Taxe de 1881, montant à $6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lepage, Washington, Broad et Gentilly, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 1520; le dit lot No. 13 mesure 64 pieds de face à la rue Lepage sur une profondeur de 190 pieds.

DIDIER, GASPAR—Taxe de 1881, montant à 45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Célestine et Génie, désignés comme trois lots de l'ilet No. 1978.

DILLON, CHRISTOPHER—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Moreau et Foster, désigné comme un triangle de l'ilet No. 1532; le dit triangle mesure 60 pieds de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 88 et 117 pieds.

DIERKER, A.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Marigny, Mandeville et Solidelle, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 8[illegible]; le dit lot No. 10 mesure 60 pieds de face à la rue Joséphine sur 120 pieds de profondeur.

DILLY, [illegible]—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Célestine et Génie, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 1024; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 111 pieds.

DUCHEM[illegible], A.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Villeré et Urquhart, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 509; le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 128 pieds.

DILLY, JNO.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génie, Champs-Elysées, Célestine et Marigny, désignés comme lots Nos. 12 à 16 de l'ilet No. 1024; le lot No. 12 mesure 31 pieds de face à la rue Génie sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 13 à 16 mesurent 127 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur une profondeur de 111 pieds.

DROZE, CLAUS—Taxe de 1881, montant à $1 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Force et Vertu, désigné comme un lot de l'ilet No. 1207; le dit lot No. — mesure 128 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 125 pieds.

DROZE, CLAUS—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Force et Vertu, désigné comme un lot de l'ilet No. 1207; ledit lot No. — mesure 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 125 pieds.

DOM, V've WM.—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Union, François, le Canal Marigny et la rue Duels, désigné comme l'ilet No. 1587.

DONELLY, PAT.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Washington, Musique et Marais, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 304, le dit lot No. 18 mesure 33 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 105 pieds.

DROUET, MLLE ANTONIA—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 24 A de l'ilet No. 617; le dit lot No. 24 A mesure 8 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 112 pieds de profondeur.

DROUET, MLLE ANTONIA—Taxe de 1881, montant à $2 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Marigny, Champs Elysées et Robertson, désigné comme lot No. 18 B de l'ilet No. 617, le dit lot No. 18 B mesure 41 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 160 pieds.

DORDAL, CECILE—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Solidelle, Champs Elysées et Joséphine, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 883, le dit lot No. 10 mesure 64 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds.

DOLHONDE, MME EMILY—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Florida et Industrie, désigné comme un lot de l'ilet No. 1596.

DOLHONDE, MME EMILY—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Musique, Agriculture, Arts et Industrie, désigné comme un lot de l'ilet No. 1707. Le dit lot No. forme l'encoignure des rues Musique et Industrie.

[illegible]LONDE, J. B.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marigny, Frankford et Milneburg; le dit ilet mesure 150 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 150 pieds.

DOMINIQUE, P.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Delery, Tricou, Chartres et Royale, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 197; le dit lot No. 5 mesure 29 pieds de face à la rue Delery sur une profondeur de 204 pieds.

DILLY, JNO.—Taxe de 1881, montant à $1 60
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Génie, Champs-Elysées et Esplanade, désignés comme lots Nos. 8 à 10 de l'ilet No. 1024, les dits lots Nos. 8 à 10 mesurent 90 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 121 pieds, les dits lots Nos. 8 à 10 forment l'encoignure des rues Marigny et Génie.

DUMOUSSEAU LOUIS P.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Congrès, Bourgogne, Indépendance et Remparts, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 288, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Congrès sur une profondeur de 54 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Congrès et Bourgogne.

DUMOUSSEAU LOUIS P.—Taxe de 1881, montant à 15c
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, terre de prairie, en face du chemin de Gentilly, désignée comme lots Nos. 9, 10 et 22.

DUSSON, F.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, France, Lesseps et Marais désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 413; le dit lot No. 4 mesure 27 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 120 pieds.

DUTZE, GEO. A.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Louisa, Urquhart et Marais, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 480, le dit lot No. 4 mesure 31 pieds de face à la rue Piété, sur 118 pieds de profondeur.

DUBALIN, JEAN—Taxe de 1881, montant à $5 40
Dix-huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Congrès, Villeré et Robertson, désignés comme le lots de l'ilet No. 600.

DUPLESSIS, F.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Indépendence, Pauline, Claiborne et Prosper, désigné comme l'ilet No. 770, le dit ilet mesure 311 pieds de face à la rue Indépendence sur une profondeur de 95 pieds.

DOLL, BARBARD—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Désiré, Piété et Remparts, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 30[illegible]; le dit lot No. 17 mesure 31 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 141 pieds.

DOLL, HENRY—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, Port, St. Ferdinand et Villeré, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 520, le dit lot No. 3 mesure 29 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 100 pieds.

DOLL, WENDLING—Taxe de 1881, montant à $1 80
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Alexandre, Mathilde, Urquhart et Villeré, désigné comme balance de l'ilet No. 539.

DOUVILLIERS, GEORGE—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Génie, St. Ferdinand, Port et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1070.

DUMAINE, ARTHUR—Taxe de 1881, montant à $22 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Esplanade, Paix et Royale, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 9 mesure 21 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 102 pieds.

DUCOING, JEAN [illegible]FANTY—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Champs Elysées, François, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 374; le dit lot No. 16 mesure 27 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 154 pieds.

DUCOUDREAUX, JOS.—Taxe de 1881, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Columbus, Remparts et St. Claude, désigné comme [illegible]; le dit lot No. [illegible] mesure 64 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de [illegible] pieds.

DUBUREY, PIERRE—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, François, Urquhart et Villeré, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds de profondeur.

DUPLESSIS, MLLE EUGENIE—Taxe de 1881, montant à $1 38
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, St. Antoine, Antonia et Villeré, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 672, le dit lot No. 14 mesure [illegible] pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 160 pieds.

DURANCO, MLLE ELIZA—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Kerlerec, Columbus et Prieur, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 896; le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 62 pieds.

DUBUCLET, P. F.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Célestine et Génie, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 1027; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

DUCOURNEAU, LOUIS—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue de Londres, les rues Habana, Libérale et Génie, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 1650; le dit lot No. — mesure 31 pieds de face à l'Avenue de Londres sur 160 pieds de profondeur.

DURAND, V've F.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue de Londres, les rues Libérale, Habana et Force, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1181; le dit lot No. 10 mesure 58 pieds de face à l'Avenue de Londres sur une profondeur de 110 pieds. Le dit lot No. 10 forme l'encoignure de l'Avenue de Londres et de la rue Libérale.

DUCHMAN, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Port, St. Ferdinand, St. Claude et Marais, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 397; les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 32 pieds de face à la rue Port sur une profondeur de 116 pieds.

DURANT, MME E.—Taxe de 1881, montant à 3c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Jeanne, Libérale et Force, désignés comme 11 lots de l'ilet No. 1148.

DUTEUIL, MLLE ARMANT.—Taxe de 1881, montant à 60c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Hancock, Claiborne, Tricou et Robertson, désignés comme lots Nos. 7 à 19 de l'ilet No. 669; les dits lots Nos. 7 à 14 mesurent 227 pieds de face à la rue Tricou sur une profondeur de 164 pieds; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 60 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 169 pieds; les dits lots Nos. 17 à 19 mesurent 90 pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de 164 pieds.

DURANT, JACQUES—Taxe de 1881, montant à 15c
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Elmire, Piété, Lot et Florida Walk, désignés comme les ilets Nos. 1477 et 1478.

DUSSEE, F. A.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magistrat, Champs-Elysées, François et Vertu, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 1390; le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 150 pieds.

DUVIGNAUD, L. G. A.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Colombus, Durgenois et Broad, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 1353; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face au Chemin du Bayou sur une profondeur de 100 pieds.

DUHY, C. N.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Antonia, Lot, St. Bernard et Magistrat, désigné comme l'ilet No. 1372, le dit ilet No. 1372 mesure 240 pieds de face à la rue Antonia sur 128 pieds de profondeur.

DUVERGIER, ETIENNE—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin de Gentilly, la Route St. Jean, les rues Esplanade et Lepage, désigné comme un lot des ilots Nos. 1524 et 1529, le dit lot mesure 90 pieds de face au Chemin de Gentilly sur une profondeur de 104 pieds.

DUPAQUIER, DE AUG.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Bernard, Bruxelles, Espérance et Duels, désigné comme l'ilet No. 1575, le dit ilet mesure 306 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

DUPAQUIER, DE AUG.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Trois certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bruxelles, Warsaw, Agriculture et Industrie, désignés comme trois lots de l'ilet No. 1725, un lot mesure 100 pieds de face à la rue Warsaw sur une profondeur de 100 pieds, un lot mesure 20 pieds de face à la rue Agriculture sur une profondeur de 100 pieds et un lot mesure 100 pieds de face à la rue Bruxelles sur une profondeur de 100 pieds.

DUCONGE, E. P.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant face au Chemin Gentilly, sur une profondeur [illegible].

DROUILLARD, ATHALIE—Taxe de 1881, montant à $6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Gentilly, la profondeur s'étendant au Lac.

DROUILLARD, ATHALIE—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Champs-Elysées, Gentilly, les rues Marigny, Mandeville, Pélopidas et Livingston, désigné comme l'ilet No. 2891.

DURY, F.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Joséphine, Port, St. Ferdinand et Célestine, désigné comme l'ilet No. 934.

DUPART, J. A.—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Génie et Célestine, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 1024, le dit lot No. 7 mesure 31 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 111 pieds.

DUBUISSON, A.—Taxe de 1881, montant à $1 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Force, Champs Elysées et Libéral, désigné comme un lot de l'ilet No. 1172, le dit lot mesure 105 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 106 pieds, et forme l'encoignure des rues Marigny et Force.

DUBOCQ, VICTOIRE—Taxe de 1881, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Force et Vertu, désigné comme un lot de l'ilet No. 1219, le dit lot mesure 26 pieds de face à la rue Champs Elysées sur une profondeur de 108 pieds.

DUREL, MME JULES—Taxe de 1881, montant à 6c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Poitiers, Franklin, Force et Vertu, désigné comme l'ilet No. 1217.

DUCONGE, J. J.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Barthélemy, Jeanne et St. Claude, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 354, le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 106 pieds.

DUCLOUS, JNO.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Louisa, Clouet, Peters et Chartres, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 22, le dit lot No. 17 mesure 19 pieds de face à la rue Louisa sur une profondeur de 81 pieds.

DUCLOS, LUCIEN—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Flood, Delaronde, propriété Saulet et la rue Chartres, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 9[illegible]; le dit lot No. 1 mesure 33 pieds de face à la rue Flood sur 130 pieds de profondeur, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Flood et Delaronde.

DUSSER, HY.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Désiré, Bourgogne et Remparts, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 295, le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 120 pieds.

DRYER, B. A.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clouet, Louisa, Joséphine et Célestine, désigné comme l'ilet No. 929, le dit ilet No. 929 mesure [illegible] pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de 341 pieds.

DRYER, B. A.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Louisa, Clouet, Génie et Célestine, désigné comme l'ilet No. 1000, le dit ilet No. 1009 mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 294 pieds.

DRYER, B. A.—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Ferdinand, Presse, Génie et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1071, le dit ilet No. 1071 mesure 341 pieds de face sur une profondeur de 260 ou 119 pieds.

DRYER, B. A.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Génie et Libérale, désignés comme quatre lots de l'ilet No. 1075.

DRYER, B. A.—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clouet, Louisa, Force et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1156.

DRYER, B. A.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Ferdinand, Press, Force et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1160, le dit ilet mesure 341 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

DUCROS, SUC. F.—Taxe de 1881, montant à ......$2 [illegible]
Un certain [illegible] terre, ensemble avec les améliorations [illegible] trouvent, situé dans le troisième [illegible] de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] par les rues Marigny, Bourgogne [illegible] et Dauphine, désigné comme [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de [illegible] pieds. Le dit lot No. [illegible] forme l'encoignure des rues Marigny et Bourgogne.

DUFFEY, SUC. BARNEY—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Espagne, Mandeville et Remparts, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 371; le dit lot No. 11 mesure 26 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 100 pieds.

PASQUAUX, DANIEL J.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Villeré, Urquhart et Washington, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 515, le dit lot No. 9 mesure 35 pieds [illegible] à la rue Espagne sur une profondeur de [illegible] pieds, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Espagne et Villeré.

DUPASSEAUX, DANIEL L.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Villeré, Urquhart et Mandeville, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 514, le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Espagne sur 120 pieds de profondeur.

DUHART, A.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Washington, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 643, le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 100 pieds.

DUPUY, STEPHANIE—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Prosper et Claiborne, désigné comme lot No. 1[illegible] de l'ilet No. 746, le dit lot No. 1[illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 124 pieds.

DUVERNAY, MME HELOISE—Taxe de 1881, montant à 12c
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Franklin, Lafayette et Célestine, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 822, les dits lots Nos. [illegible] mesurent 30 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds, et forment l'encoignure des rues Joséphine et Franklin.

EBERHARDT, JAMES D.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans M[illegible] le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la [illegible] Champs Elysées sur une profondeur de [illegible] pieds. Le dit lot forme l'encoignure des rues Champs Elysées et Frankford.

EBERHED, V've THOS.—Taxe de 1881, montant à 60c
Deux certains [illegible] de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Champs-Elysées le Chemin de Gentilly, les rues Marigny, Mandeville, Pélopidas et Livingston, désigné comme les ilots Nos. 2891 et 30[illegible].

ERNST, ANTHONY—Taxe de 1881, montant à 75c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Solidelle, Ma[illegible] et Joséphine, désigné comme un lot de l'ilet [illegible], le dit lot mesure 217 pieds de face à la rue Solidelle sur 134 pieds de profondeur et forme l'encoignure des rues Barthélemy et Solidelle.

EKERT, JOS.—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues France, Célestine, Lazant et Joséphine, désigné comme l'ilet No. 929, le dit ilet mesure 341 pieds de face à la rue France sur une profondeur 341 pieds.

EAMES, DAVID W.—Taxe de 1881, montant à $6 20
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Aubry, O'Reilly et Clay, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 1871, le dit lot No. 1 mesure 90 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 121 pieds; le dit lot No. 2 mesure 100 pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 121 pieds; le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues Dupré et Aubry.

EAMES, DAVID W.—Taxe de 1881, montant à 60c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, terre de prairie.

EATON, SUC. J. ou E. SEYMOUR—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Fortin, Livandais, Solon et Palopidas, désigné comme l'ilet No. 3060.

EATON, SUC. J. ou E. SEYMOUR—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Livandais, Solon et Palopidas, désigné comme l'ilet No. 3070.

EDWARD, LUD[illegible]—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Piété, Louisa, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 480, le dit lot No. 5 mesure 31 pieds de face à la rue Piété sur une profondeur de 118 pieds.

ESCOUSSE, SUC. V've C. H. et MLLE MARIE—Taxe de 1881 montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Ferdinand, Port, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 1[illegible] de l'ilet No. 608; le dit lot No. 15 mesure 38 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur une profondeur de 106 pieds.

EYLDO, D. F.—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Indépendence, Congrès, Claiborne et Prosper, désigné comme l'ilet No. 728.

ESCUDIE, JEAN MARIE—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Champs Elysées, François, Pélopidas et Livingston, désigné comme l'ilet No. 3037.

FRANCES JOS. ET MME JOS. LAW. [illegible]—Taxe de 1881, montant à $4 20
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, faisant face au Bayou St. Jean, et mesurant 60 pieds sur 300 pieds.

FALK, MICHAEL C.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arts, Musique, Robertson et Claiborne, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 645, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Arts sur une profondeur de 120 pieds.

FARMER, JOHN—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prosper, Port, St. Ferdinand et Solidelle, désigné comme un lot de l'ilet No. 769, le dit lot mesure 131 pieds de face à la rue Prosper sur une profondeur de 135 pieds. Le dit lot forme l'encoignure des rues Prosper et Port.

FRANÇOIS HYPOLITE—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Espagne, Washington et Joséphine, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 8[illegible], le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 120 pieds.

[illegible]—Taxe de 1881, montant à $1 20
[illegible]

ELL[illegible], MLLE [illegible]—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Antonia, St. Bernard et Prosper, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible], le dit lot [illegible] mesure 60 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 60 pieds; le dit lot No. [illegible] forme l'encoignure des rues Claiborne et Antonia.

ETIENNE, J. B.—Taxe de 1881, montant à 30c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espérance, Warsaw, Bruxelles et Broad, désignés comme treize lots de l'ilet No. 1509, les dits treize lots mesurent 25 pieds de face à la rue Espérance sur 96 pieds de profondeur.

ETIENNE, V. ET H. JOINVILLE—Taxe de 1881, montant à $1 20
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lot, Warsaw, Bruxelles et Broad, désignés comme 16 lots de l'ilet No. 1508, les dits 16 lots mesurent 132 pieds face à la rue Lot sur une profondeur de 150 pieds.

ESTINGOY, CHAS.—Taxe de 1881, montant à 90c
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Mandeville, Espagne et Prosper, désignés comme 11 lots de l'ilet No. 776, les dits 11 lots mesurent 30 pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 117 pieds.

EIPIG, MME MARGARET—Taxe de 1881, montant à 36c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Robertson, Champs-Elysées, Marigny et Claiborne, désignée comme une portion du lot No. 15 de l'ilet No. 640, la dite portion du lot No. 15 mesure [illegible] pieds de face à la rue Robertson sur 30 pieds de profondeur.

ERWIN, SUC. JAMES—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Elmire, Génie et Libérale, désigné comme l'ilet No. 1079.

ENWRIGHT, PATRICK.—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Magistrat, Mathilde, Alexandre et Vertu, désigné comme l'ilet No. 1296, le dit ilet mesure 351 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 92 pieds.

ENWRIGHT, PATRICK—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Magistrat, Poland, Alexandre et Vertu, désigné comme l'ilet No. 1297, le dit ilet mesure 267 pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 53 pieds.

ENWRIGHT, PATRICK—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Lesseps, Pologne, Magistrat et Vertu, désigné comme l'ilet No. [illegible].

ENWRIGHT, PATRICK—Taxe de 1881, montant à 6c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pauline, Indépendence, Lot et Florida, désigné comme l'ilet No. 1474, le dit ilet No. 1474 mesure 218 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 341 pieds.

ESCOFFIER, FRANÇOIS—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Bernard, Onzaga et Prieur désigné comme un triangle de l'ilet No. [illegible], le dit triangle mesure [illegible] pieds de face à la rue St. Bernard sur 121 pieds de profondeur.

ELMIRA, L. J. L. P. LACOSTE.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Barthélemy, Mazant et St. Claude, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 411, le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 120 pieds.

EDMONDS, MICHAEL, No. 2—Taxe de 1881, montant à $8 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Bourgogne et Remparts, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 305, les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 119 pieds de face à la rue Forstall sur [illegible] pieds de profondeur.

ESCLAVON, PIERRE—Taxe de 1881, montant à 6c
Vingt-et-un certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Musique, Force et Vertu, désignés comme lots No. 1 à 21 de l'ilet No. 1215.

ELMAN, VICTOR CECILE—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Columbia, Peintres, Amérique et Arts, désigné comme un lot de l'ilet No. 5427, le dit lot mesure [illegible] pieds de face à la rue Columbia sur 120 pieds de profondeur.

EDWARD, EDW.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues France, Mazant, Marais et Urquhart, désignés comme cinq lots de l'ilet No. 471, les dits cinq lots mesurent 31 pieds de face à la rue France sur une profondeur de 108 pieds.

EVERSHED, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Montégut, Marais et Féliciana, désignés comme deux lots.

ESTEVAS, MANUEL—Taxe de 1881, montant à $2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Onzaga, Lapeyrouse et Roman, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 862; le dit lot No. 5 mesure 32 pieds de face à la rue Prieur sur 117 pieds de profondeur.

ELLIOT, MANUEL—Taxe de 1881, montant à 60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Féliciana, Prosper et Claiborne, désignés comme lots Nos. 3 à 6 de l'ilet No. 7[illegible]; les dits lots Nos. 3 à 6 mesurent 124 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur.

FLASH, PRESTON & CO.—Taxe de 1881, montant à $7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Marais et Urquhart, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 4[illegible]; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 128 pieds.

FRANCIS, V've CHAS. (1) et L'EGLISE BAPTISTE ST. PIERRE (2)—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 787; le dit lot No. 2 mesure 32 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 70 pieds.

FANNING, WM.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Indépendance, Bourgogne et Remparts, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 366, les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 63 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 123 pieds.

FLANNAGAN, BRIDGET—Taxe de 1881, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Urquhart, St. Ferdinand, Trésor et Villeré, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 521 le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de 170 pieds.

FAURES, W. D. B. et P. M.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Indépendence, Congrès, Solidelle et Joséphine, désigné comme l'ilet No. 882.

[illegible] N.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Solidelle, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Joséphine, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. [illegible], le dit lot No. 4 mesure [illegible] pieds de face à la rue Solidelle sur une profondeur de 150 pieds.

FAULET, N.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Solidelle désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 890, le dit lot No. 5 mesure 162 pieds de face à la rue Joséphine, sur une profondeur de 150 pieds.

FLAURANCE, L.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Célestine et Génie, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 1066; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 33 pieds de face à la rue Antonia sur une profondeur de 128 pieds.

FAURES, L. E.—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Génie, Célestine et St. Bernard, désigné comme un lot de l'ilet No. 1661; le dit lot mesure 64 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur une profondeur de 128 pieds, le lot forme l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Génie.

FARRAR, T. W.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Habana, l'Avenue Londres, les rues Libéral et Force, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 1181; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Habana sur une profondeur de 128 pieds.

FALLON, THOS. No. 1—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Washington, le Chemin du Bayou et la rue Broad, désigné comme un grand triangle de l'ilet No. 1350.

FAURIE, CHAS. L.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magistrat, Champs Elysées, François et Lot, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 1379, les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Magistrat sur une profondeur de 128 pieds.

FARDY, MME CHAS. A.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Andry, Casba et Royale, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 197 A, le dit lot No. 2 mesure 90 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 242 pieds.

FLANDERS, W. C.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Indépendence, Pauline, Bourgogne et Remparts, désignés comme lots Nos. 14 et 15 de l'ilet No. [illegible], les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 91 pieds de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 95 pieds.

FAVRE, AUGUSTE—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Barthélemy, Jeanne, Célestine et Joséphine, désignés comme 13 lots de l'ilet No. 827, les dits lots mesurent 341 pieds de face à la rue Barthélemy sur 150 pieds de profondeur.

FAVRAT, JEAN PIERRE—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Piété, Louisa, Vertu et Magistrat désigné comme l'ilet No. 1309, le dit ilet No. 1309 mesure 396 pieds de face sur une profondeur de 341 pieds.

FESS, JACOB—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues François, Célestine, Union et Génie, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 1036, le dit lot No. 10 mesure 61 pieds de face à la rue François sur une profondeur de 127 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues François et Célestine.

FREDELASSE, CHAS.—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marais, François, Union et Vertu, désigné comme l'ilet No. 1206, le dit ilet mesure 180 pieds de face sur une profondeur de 127 pieds.

FREELAND, V. H. ET LYDIA M. LONGENER—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Mandeville, Marigny et Bourgogne, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 250, le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Dauphine sur une profondeur de 128 pieds.

FERNANDEZ, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Célestine, Port, St. Ferdinand et Joséphine, désigné comme l'ilet No. 924, le dit ilet No. 924 mesure 263 pieds de face sur une profondeur de 112 pieds.

FERNANDEZ, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à 60c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Mandeville, Célestine et Génie, désignés comme quatre lots de l'ilet No. 1022.

FERNANDEZ, FRANCIS—Taxe de 1881, montant à 60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Marigny, à Milneburg commençant au Lac. 1 lot mesure 30 pieds sur 120 pieds, 1 lot mesure 60 pieds sur 120 pieds, 1 lot mesure 30 pieds sur 120 pieds.

FERNANDEZ, WM.—Taxe de 1881, montant à 3c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hancock, Tricou, Manuel et Bolivar, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 2576, le dit lot No. — mesure 60 pieds de face à la rue Hancock sur une profondeur de 116 pieds.

FRASTOUR, EDW.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Elmire, Vertu et Force désigné comme l'ilet No. 1290, le dit ilet No. 1290 mesure 315 pieds de face sur [illegible] pieds de profondeur.

FRASTOUR, EDW.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Congrès, Washington, Vertu et Force, désigné comme l'ilet No. 1231, le dit ilet No. 1231 mesure 167 pieds de face sur 341 pieds de profondeur.

FRASTOUR, EDW.—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Indépendence, Pauline, Vertu et Force, désigné comme l'ilet No. 1232, le dit ilet mesure [illegible] pieds de face sur une profondeur de [illegible] pieds.

FREDERICK, [illegible] JOSEPH—Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Solidelle et Joséphine, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 11 mesure 28 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds.

FERRIER, ALBERT—Taxe de 1881, montant à ......[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, St. Bernard, Nouvelle-Orléans et Solidelle désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 890, le dit lot No. 9 mesure 64 pieds de face à la rue Joséphine sur [illegible] pieds de profondeur.